



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration

Session annuelle

Rome, 26-30 juin 2023

Distribution: générale

Point 10 de l'ordre du jour

Date: 1^{er} juin 2023

WFP/EB.A/2023/10-A

Original: anglais

Questions d'administration et de gestion

Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Nomination du Directeur de l'évaluation

Projet de décision*

Conformément à la recommandation de la Directrice exécutive, le Conseil approuve la nomination de Mme Anne-Claire Luzot (Belgique) au poste de Directrice de l'évaluation. En application de la politique d'évaluation adoptée en 2022 (WFP/EB.1/2022/4-C), le mandat de la Directrice de l'évaluation est d'une durée de cinq ans, et il peut être renouvelé une fois. La Directrice exécutive peut reconduire la Directrice de l'évaluation pour un second mandat, sous réserve du consentement préalable du Conseil d'administration. Une fois son second mandat parvenu à expiration, la Directrice de l'évaluation ne pourra pas solliciter d'autres fonctions au sein du PAM.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

Coordonnatrice responsable:

Mme J. Luma
Sous-Directrice exécutive par intérim
Département de la culture organisationnelle
Courriel: joyce.luma@wfp.org

Contexte

1. La politique d'évaluation du PAM approuvée par le Conseil à sa première session ordinaire de 2022¹ décrit la procédure de sélection pour le poste de Directeur de l'évaluation comme suit:

"Un jury nommé par le Directeur exécutif et dont la composition est décrite ci-après, examine, avec l'appui de la Division des ressources humaines, les dossiers des candidats présélectionnés, conformément aux dispositions des politiques du PAM relatives au recrutement et compte tenu des qualifications requises pour le poste. Sur la base de cet examen initial, le jury procède à des entretiens et recommande les deux candidats les mieux placés au Directeur exécutif, par ordre de priorité. Le Directeur exécutif soumet son choix définitif au Conseil d'administration, pour approbation."
2. Le mandat de la Directrice de l'évaluation précédente arrivant à échéance le 2 février 2023, un avis de vacance de poste a été publié pour sa succession le 28 juillet 2022 à la fois en interne et dans la section du site web externe du PAM consacrée à l'emploi. Simultanément, cet avis a été publié sur LinkedIn et ImpactPool, et par d'autres voies.

Procédure de sélection et recommandation du jury

3. En application du paragraphe 7 de l'annexe II de la politique d'évaluation du PAM (2022), le jury chargé de la nomination au poste de Directeur de l'évaluation se composait comme suit:
 - Président: M. Manoj Juneja, Sous-Directeur exécutif chargé de la gestion, et Directeur financier
 - Membre: Mme Joyce Luma, Sous-Directrice exécutive par intérim chargée de la culture organisationnelle
 - Membre: Mme Meghan Latcovich, Chef de cabinet
 - Membre: S. E. M. Carlos Bernardo Cherniak, Représentant permanent de l'Argentine auprès des organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome
 - Membre: S. E. M. Joachim Bleicker, Représentant permanent de l'Allemagne auprès des organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome
 - Membre: Mme Clemencia Cosentino, Directrice de l'évaluation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
 - Secrétaire: M. Davide Marzano, Directeur adjoint par intérim, Division des ressources humaines
4. Les candidatures ont été examinées à l'aune des qualifications requises décrites ci-après, telles qu'énoncées dans l'avis de vacance de poste.

Formation

- Diplôme universitaire de niveau supérieur en économie, en développement international, en sciences sociales ou dans d'autres disciplines pertinentes.

Expérience professionnelle

- Au moins 15 ans d'expérience professionnelle, à des échelons de responsabilité de plus en plus élevés, dans les domaines de l'évaluation et de la gestion et, à des niveaux administratifs divers, sur le terrain ou au Siège, dans les domaines du développement international ou de l'assistance humanitaire.

¹ "Politique d'évaluation du PAM (2022)" (WFP/EB.1/2022/4-C). Voir les paragraphes 6 et 7 de l'annexe II.

- Connaissance approfondie des normes et règles internationales en matière d'évaluation, des modalités et méthodes d'évaluation et des systèmes qualité.
- Pratique ou expérience des organismes des Nations Unies.
- Excellentes aptitudes à la planification stratégique, à la gestion et à la communication.
- Expérience de travail dans des environnements multiculturels.
- Parfaite maîtrise de l'anglais écrit et oral, et connaissance (niveau intermédiaire) d'une autre langue officielle de l'Organisation des Nations Unies (ONU) – arabe, chinois, espagnol, français ou russe – ou du portugais (l'une des langues de travail du PAM).

Qualifications souhaitables

Aptitudes et connaissances techniques

- Parfaite maîtrise des enjeux déontologiques de l'évaluation et de leur prise en compte dans les procédures d'évaluation; aptitude à faire preuve d'indépendance et d'impartialité lorsque des pressions sont exercées.
- Solide connaissance des principes relatifs aux droits humains et à l'égalité femmes-hommes, et aptitude à la mobiliser aux stades de l'élaboration, de la formulation des questions et de l'analyse de l'évaluation.
- Aptitude à diriger, guider et motiver des équipes à la composition diverse, et à encadrer d'autres personnes de façon que les résultats escomptés soient obtenus.
- Très grande aptitude à communiquer et à motiver, permettant de travailler en bonne intelligence avec des employés issus de multiples cultures, et capacité à exercer une influence aux échelons supérieurs, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'organisation.
- Compréhension approfondie des principes de la gestion institutionnelle et des processus métier, et faculté d'assimiler rapidement les procédures et systèmes propres à l'ONU et au PAM.

Compétences

- Compétences exceptionnelles et reconnues en matière de direction, de définition d'une vision stratégique, de gestion, de communication et d'inspiration dans l'exercice des fonctions de supervision de l'évaluation au sein d'une grande organisation de nature composite.
- Adhésion sans faille aux principes déontologiques ainsi qu'aux normes et critères d'évaluation, au service de l'exercice d'un jugement avisé.
- Excellent sens des relations humaines et aptitude à travailler en réseau et en partenariat, en bonne intelligence avec des représentants de multiples cultures, des responsables gouvernementaux, des chefs de secrétariat d'autres organismes des Nations Unies et d'institutions multilatérales.
- Capacité avérée à apporter des changements et à obtenir des résultats dans des contextes délicats sur le plan politique et opérationnel.
- Aptitude à montrer l'exemple et à responsabiliser les collègues pour qu'ils respectent les valeurs, les principes et les normes de l'organisation.
- Résilience et persévérance reconnues, capacité à conserver son calme et sa concentration en situation de tension, et gestion exemplaire des situations difficiles et complexes, servant de modèle pour les collègues.
- Aptitude à définir des résultats en concordance avec la vision stratégique et à se considérer comptable, au même titre que les collègues, de l'obtention des résultats escomptés à l'échelle de l'organisation et de leur qualité.

- Capacité à piloter les changements institutionnels tout en faisant preuve d'une grande tolérance face aux incertitudes et en s'adaptant rapidement à différents contextes.
 - Capacité à instaurer une culture de l'encadrement inclusif en veillant à établir un climat de sécurité psychologique dans le cadre duquel idées et problèmes peuvent être librement évoqués.
 - Aptitude à prendre des décisions complexes, en prévoyant les risques immédiats et à long terme ainsi que les incidences pour le PAM et les parties prenantes concernées.
5. La Division des ressources humaines a examiné les 84 candidatures déposées et déterminé que huit candidats possédaient les qualifications requises pour le poste. Le jury a analysé les huit dossiers correspondants et, le 11 novembre 2022, a présélectionné quatre candidats. Ils devaient être convoqués pour des entretiens au cours de la première quinzaine de janvier 2023, mais ils ont été reportés, le seul candidat présélectionné originaire d'un pays en voie de développement s'étant retiré. À la demande du jury, la Division des ressources humaines a de nouveau publié l'avis de vacance de poste et lancé une recherche ciblée de candidats supplémentaires, en insistant sur la diversité et la représentation des pays en voie de développement. En conséquence, une nouvelle liste de candidats a été présentée au jury, qui a décidé de convoquer cinq d'entre eux pour un entretien entre le 13 et le 17 avril 2023.
6. À la suite des entretiens, le jury a recommandé que les dossiers des candidats les mieux notés soient présentés à la Directrice exécutive, pour examen. Parmi ces candidats, la Directrice exécutive a sélectionné Mme Anne-Claire Luzot, de nationalité belge, pour le poste considéré. Mme Luzot est actuellement Directrice par intérim du Bureau de l'évaluation du PAM.
7. Sa maîtrise de tous les aspects de la pratique, de la politique, de la gestion et de l'assurance qualité de l'évaluation font de Mme Luzot une candidate hors pair pour le poste de Directrice de l'évaluation. Au PAM, elle a gravi les échelons vers des postes de responsabilité de plus en plus exigeants dans le domaine de l'évaluation, et elle a exercé des fonctions dans d'autres entités du système des Nations Unies. Grâce à cette vaste expérience, elle est dotée d'une connaissance intime de la fonction d'évaluation du PAM, qui sera précieuse pour en guider le perfectionnement continu. Par sa clairvoyance, sa rigueur et son adhésion aux normes les plus exigeantes, Mme Luzot parvient à trouver un équilibre harmonieux entre indépendance et impartialité, tout en entretenant des relations constructives avec les membres du Conseil d'administration, la haute direction, et d'autres parties prenantes institutionnelles. Le curriculum vitæ de Mme Luzot est joint en annexe au présent document.
8. Au vu de ce qui précède, des indications finales du jury et de ses échanges avec les candidats présélectionnés, la Directrice exécutive recommande au Conseil que Mme Anne-Claire Luzot soit nommée au poste de Directeur de l'évaluation (D-2).

ANNEXE

Curriculum vitae succinct

Anne-Claire Luzot

Nationalité: belge

Formation

| | |
|-----------|---|
| 1989-1990 | Maîtrise de développement rural Université du Sussex (Royaume-Uni) |
| 1983-1989 | Maîtrise d'économie et sciences sociales Université de Namur (Belgique) |

Principales qualifications

| | |
|--|--|
| Compétences en matière d'encadrement | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réflexion systémique efficace ➤ Processus de gestion du changement ➤ Recherche du consensus |
| Compétences en matière de gestion | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Supervision de la planification, du financement de la mobilisation des ressources et de l'établissement des rapports en lien avec la fonction d'évaluation centralisée ➤ Instauration d'un environnement de travail propice et inclusif, fondé sur une communication respectueuse et constructive et sur l'exercice assumé et partagé avec les autres membres de l'équipe de la responsabilité pour l'action menée ➤ Gestion efficace du personnel et du budget |
| Attributions en qualité d'évaluatrice principale | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Encourager toutes les parties prenantes concernées à exploiter les résultats des évaluations ➤ Communiquer avec la haute direction et les États membres au sujet des résultats des évaluations et des questions relatives à la fonction d'évaluation ➤ Faire réaliser des évaluations stratégiques des politiques, des programmes et des projets axés sur le développement et l'aide humanitaire ➤ Élaborer des directives pour les évaluations stratégiques et décentralisées ➤ Contribuer aux lignes directrices pour les évaluations de l'action humanitaire du Réseau d'apprentissage actif pour la responsabilisation et l'efficacité en matière d'assistance humanitaire (ALNAP) ➤ Renforcer les capacités existantes en matière d'évaluation ➤ Apprécier la qualité des rapports d'évaluation et mettre au point des systèmes d'assurance qualité des évaluations |

Parcours professionnel

| | |
|---------------------|--|
| Depuis février 2023 | Programme alimentaire mondial – Bureau de l'évaluation Directrice de l'évaluation <i>par intérim</i> |
| Depuis 2020 | Programme alimentaire mondial – Bureau de l'évaluation Directrice adjointe de l'évaluation (D-1) – Évaluations centralisées |
| De 2018 à 2020 | Programme alimentaire mondial – Bureau de l'évaluation Directrice adjointe de l'évaluation – gestion (D-1) |
| De 2016 à 2018 | Organisation mondiale de la Santé – Bureau de l'évaluation Responsable en chef de l'évaluation (P-6) |
| De 2013 à 2016 | Programme alimentaire mondial – Bureau de l'évaluation Responsable en chef de l'évaluation (P-5) |
| De 2010 à 2013 | Fonds des Nations Unies pour l'enfance – Bureau régional pour l'Europe centrale et orientale et Communauté d'États indépendants Conseillère régionale pour le suivi et l'évaluation (P-5) |
| De 2006 à 2010 | Programme alimentaire mondial – Bureau de l'évaluation Fonctionnaire chargée de l'évaluation |
| 1994–2005 | ADE s.a.: www.ade.be Évaluatrice expérimentée |
| 1993–1994 | Organisation internationale du Travail <i>Experte associée</i> – Formation et emploi des femmes rurales dans la province de la Frontière du Nord-Ouest (Pakistan) |
| 1991–1993 | Organisation internationale du Travail <i>Experte associée</i> – Approches stratégiques de la promotion de l'emploi – Philippines |
| 1990–1991 | Jesuit Refugee Service (organisation internationale non gouvernementale) |